

Qu'est ce qu'un IPIN ?

International

Player

Identification

Number

International Player Identification Number
= Numéro d'Identification Internationale du Joueur

Tous les joueurs figurant dans la base de données ITF, y compris tous ceux prenant part aux épreuves des ITF Junior Circuits et Pro Circuits, se voient attribuer un IPIN, qui les identifie de façon unique.

Le IPIN est créé lorsque les coordonnées des joueurs sont saisies dans la base de données ITF, et il suit les joueurs tout au long de leur parcours, du ITF Junior Circuit au ITF Pro Circuit.

Ainsi, après avoir obtenu un IPIN, le joueur ne le changera plus tout au cours de sa carrière.

Un IPIN consiste en 3 lettres suivies de 7 chiffres, par exemple : **ALB1003941**

Pourquoi la ITF introduit-elle la IPIN?

Chaque année, près de 15,000 joueurs prennent part à environ 900 tournois du ITF Pro Circuit et 10,000 joueurs

participent à plus de 300 tournois du ITF Junior Circuit.

- La ITF a besoin d'un système informatique efficace et automatisé pour gérer une administration de tournoi toujours grandissante et pour parvenir à identifier avec rapidité et précision les joueurs compris dans ce système.
- La mise en place du IPIN a permis à la ITF de créer un nouveau Service d'inscription en ligne, qui a grandement bénéficié à tous les participants du Circuit.
- Les joueurs sont tenus de fournir leur IPIN lorsqu'ils s'inscrivent à tout tournoi des ITF Junior Circuits et Pro Circuits.

Quels sont les joueurs qui doivent avoir un IPIN?

- Les joueurs de niveau national et international recevront un IPIN pour la compétition des circuits Junior et Pro. Tous les joueurs classés et non classés qui veulent s'engager et jouer dans tout tournoi des circuits ITF Junior et Pro **DOIVENT** s'abonner à IPIN.
- Les joueurs qui comptent jouer exclusivement sur les circuits ITF Senior ou Handisport **NE DOIVENT PAS** se faire enregistrer pour l'abonnement IPIN pour l'instant, cependant l'enregistrement sera obligatoire pour le circuit ITF Junior à compter de 2008.
- Les suppléants sur place devront également présenter leur IPIN au moment de la signature.

Comment les joueurs peuvent-ils obtenir un IPIN?

- Toutes les demandes de l'abonnement IPIN sont effectuées en ligne à partir du site Web ITF IPIN (www.itftennis.com/ipin).
- Les instructions pour les joueurs qui figurent déjà sur la base de données ITF et pour les joueurs qui ne sont pas actuellement inscrits (c-à-d n'ayant pas disputé de tournoi du ITF Junior ou Pro Circuit au cours des deux dernières années) sont disponibles en ligne en anglais, en français et en espagnol.
- Tous les joueurs **DOIVENT** avoir une adresse mail personnelle pour pouvoir s'abonner à IPIN. Tous renseignements concernant l'abonnement IPIN et le Service en ligne seront communiqués par courrier électronique à l'adresse personnelle des joueurs. La ITF conseille d'utiliser une adresse mail qui peut être accédée de n'importe où dans le monde, une adresse hotmail ou yahoo, par exemple. Si un joueur n'a pas d'adresse mail, il devrait en créer une.
- Les joueurs qui n'arrivent pas à s'abonner à IPIN par le biais du site Web, doivent contacter la ITF (visitez la section [Contactez nous](#) pour nos coordonnées de contact.

Faut-il payer pour obtenir un IPIN?

- La cotisation annuelle pour l'abonnement IPIN est de US\$30 pour le Junior Circuit et de US\$55 pour le Pro Circuit.
- Les joueurs juniors peuvent surclasser leur abonnement IPIN en s'abonnant à IPIN du Pro Circuit. Ils peuvent le faire lors de l'inscription initiale en payant la totalité, soit \$55, ou en payant en cours d'année les \$25 supplémentaires pour le surclassement.

Combien de temps faut-il pour obtenir un IPIN?

- Si le nom du joueur est déjà enregistré dans la base de données ITF, le processus d'abonnement à IPIN est relativement rapide en ligne. Après une simple étape de confirmation d'adresse mail, le joueur procède à l'enregistrement et il reçoit ensuite un mail de confirmation contenant le IPIN.
- Pour les joueurs qui ne figurent pas actuellement sur la base de données ITF (c-à-d qui n'ont pas disputé de tournoi du ITF Junior Circuit ou du Pro Circuit dans les deux dernières années) le processus de demande peut prendre jusqu'à 5 jours. La ITF peut soit autoriser, soit rejeter une demande de l'abonnement IPIN et enverra par la suite un mail à l'adresse personnelle du joueur. En cas d'autorisation de la demande, le joueur pourra finir de s'inscrire et recevra par la suite un mail de confirmation contenant le IPIN.
- Les joueurs préoccupés par la durée du processus peuvent contacter la ITF (visitez la section « [Contactez Nous](#) » de notre site Web pour obtenir nos coordonnées).

Le remplacement de IPINs perdus ou effacés

- Pour des raisons de sécurité, la ITF ne communiquera pas par téléphone les données d'IPIN à un joueur si celui-ci n'est pas abonné à IPIN.
- Les joueurs peuvent demander un nouveau IPIN et/ou mot de passe pour le Service en ligne en cliquant sur le message de guidage «Vous avez oublié votre IPIN ou mot de passe?»

qui se trouve sur la page de connexion. Les joueurs devront alors entrer la «Réponse» à leur «Question secrète» - s'ils le font sans erreur, leur IPIN et le nouveau mot de passe seront envoyés directement à leur adresse mail enregistrée.

□ Le mot de passe d'un joueur pour le Service en ligne sera changé à chaque fois que des renseignements sont redonnés. Toutefois, le IPIN du joueur ne changera pas.

Questions Fréquemment Posées

Quels sont les âges minimums qu'un joueur doit avoir pour obtenir un IPIN?

Circuit Junior – 12 ans y 11 mois

Circuit Professionnel – 13 ans y 11 mois

J'ai fait une demande de l'abonnement IPIN – quand le recevrai-je?

Pour les joueurs qui ne figurent pas actuellement dans la base de données joueurs ITF (c-à-d qui n'ont pas disputé de tournoi du ITF Junior Circuit ou du Pro Circuit dans les deux dernières années) le processus d'enregistrement peut prendre jusqu'à dix jours.

Si le joueur soumet une demande de IPIN après 17:00 (heure britannique) un vendredi, la demande ne sera pas autorisée avant 09:00 (heure britannique) le lundi suivant.

Si la durée de traitement de votre demande vous préoccupe, veuillez contacter la ITF (visitez la section "[Contactez Nous](#)")

pour nos coordonnées de contact).

Je n'ai pas reçu de mails de confirmation me renseignant sur mon IPIN – y-a-t-il un autre moyen de l'obtenir?

Le seul moyen d'obtenir votre IPIN est par mail envoyé à votre adresse enregistrée. Si, après avoir fait une demande de IPIN, vous ne recevez pas de mails de la ITF, il est possible que votre compte mail ait été paramétré de sorte à filtrer ou effacer les mails provenant d'adresses non reconnues. Vous devriez modifier vos paramètres de sorte à pouvoir recevoir ces messages IPIN importants.

Un autre moyen tout simple de vous assurer de recevoir des mails en provenance de la ITF consiste à ajouter l'adresse mail ipin@itftennis.com à votre carnet d'adresses. Ainsi, tous les mails ayant le même nom de domaine, c-à-d itftennis.com, seront acceptés.

Après cela, si vous avez toujours des problèmes, veuillez contacter la ITF (visitez la section "

J'ai mon IPIN – que dois-je faire pour m'abonner au Service IPIN?

Visitez le site Web IPIN, cliquez sur le lien «S'inscrire» et suivez les instructions qui s'y trouvent (disponibles en anglais, en français et en espagnol).

Est-ce que je peux changer mon adresse mail?

Les joueurs enregistrés à IPIN peuvent modifier leur adresse mail personnelle à tous moments en se connectant sur le site Web IPIN et en fournissant leurs nouvelles coordonnées.

Le Service en ligne est-il payant?

Oui – Les joueurs auront accès au Service en ligne une fois payée leur cotisation annuelle IPIN. La cotisation annuelle pour l'abonnement IPIN est de US\$20 pour les joueurs du Junior Circuit et de US\$45 pour les joueurs du Pro Circuit.

Comment est-ce que je peux payer la cotisation IPIN?

Les joueurs auront accès au Service en ligne une fois payée leur cotisation annuelle IPIN, dont ils peuvent s'acquitter soit en ligne par carte de crédit (option recommandée) ou en espèces sur place, lors de leur prochain tournoi.

Le paiement par carte de crédit sera effectué en ligne par le biais d'un prestataire de paiement électronique sécurisé. Le processus de paiement constitue la dernière étape de l'inscription à IPIN.

Veuillez noter que les chèques ne sont pas acceptés.

J'ai oublié mon IPIN et/ou mon mot de passe après m'être fait enregistrer pour l'abonnement IPIN. Que dois-je faire?

Les joueurs qui oublient leur IPIN et/ou leur mot de passe après s'être fait enregistrer pour un abonnement IPIN doivent tout d'abord vérifier leur boîte aux lettres et trouver les mails qui leur ont été envoyés lors de leur première inscription; ces mails contiennent tous les renseignements nécessaires. Les joueurs qui ont perdu ou effacé ces mails par accident peuvent demander un nouveau IPIN et/ou mot de passe en cliquant le lien «Oublié votre ipin/mot de passe?» qui se trouve sur la page de connexion. Les joueurs devront fournir quelques données de sécurité – si celles-ci sont correctes, leur IPIN et nouveau mot de passe seront envoyés directement à leur adresse mail qui fut enregistrée lors de leur première inscription.

Si aucune de ces options ne fonctionne, veuillez contacter la

ITF par téléphone ou par mail et lui donner la «Réponse» à la «Question secrète» qui fut consignée lors du processus d'enregistrement IPIN. Dès réception de la bonne «Réponse», un mail contenant un nouveau mot de passe et IPIN sera envoyé à l'adresse mail personnelle du joueur.

Les joueurs ont ensuite la possibilité – sur le site même - de changer leur mot de passe et d'en choisir un qui leur est plus personnel.

Quand pourrai-je utiliser le Service en ligne?

Le Service en ligne sera prêt à l'emploi dès que le joueur aura achevé son abonnement IPIN.

Est-ce que la ITF envisage de mettre en place un Service en ligne pour ses autres circuits?

La ITF projette d'introduire également dans le long terme un abonnement IPIN pour les circuits Senior et Handisport. Les joueurs qui participent uniquement à ces circuits sont priés pour l'instant de ne pas se faire enregistrer pour l'abonnement IPIN, étant donné qu'il n'existe pas encore de Service en ligne.